L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21, DECEMBRE 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX,

A DEUX ETAGES

—POUR—

Boulangerie et Résidence,

No 2050 RUE POYDRAS,

Entre Prieur et Johnson.

Succession de Thomas Piper.

No 51,214—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, 22 décembre 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 12 novembre 1896, et rendu dans la susdite succession—

Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages, No 2050 rue Poydras, ayant véranda sur la façade, salon et cinq chambres, comprenant boulangerie et magasin, porte cochère au rez-de-chaussée, six chambres au dessus, hangars, deux citernes, écurie, etc., avec grand terrain de côté pouvant servir à des améliorations. La propriété est décrite comme suit:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 17 et 18, de l'Ilet No 3, d'après un plan par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1889, qui dépose en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire, lesquels dits lots mesurent comme suit, à savoir: Lot No 17 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 29 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond, 96 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 16 et 98 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, et le lot No 18 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 29 pieds de la largeur dans le fond, 98 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 17 et 99 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

Faisant face à une avenue spacieuse et bien pavée, et dans un voisinage bien habité, avec beaucoup d'espace pour des améliorations additionnelles.

Termes—Un tier on plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente passé devant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

15 nov—15 22 29—déc 13 20 à date.

JOLIE RÉSIDENCE-COTTAGE,

No. 525 Rue Lizardi,

PRÈS CHARTRES.

Succession de Mme Julia Trebuck.

No 50,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureaux Nos 832 rue Commune—MARDI, 22 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. M. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 novembre 1896 et rendu dans la susdite succession—

Le cottage désirable en bois, pour résidence, No 525 rue Lizardi, retiré de la banquette, et contenant galerie devant, quatre chambres, hangar, citerne, etc. La propriété est décrite comme suit:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, bornée par les rues Lizardi, Marais, Chartres et Egania, étant l'ilet No 50, laquelle portion de terre forme partie du lot de terre désigné par la lettre H, et mesurant 69 pieds 2 pouces de face à la rue Lizardi, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 2 lignes, bornée à l'ouest par une portion du lot désigné par la lettre A dans le dit ilet.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance, s'il y en a, à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les autres clauses de sécurité.

Acte de vente passé devant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour acquérir une propriété commerciale de valeur

Rue Perdido, entre les rues St-Charles et Carondelet (ils rue à l'arrière étant la rue Union.)

Provident Savings and Safe Deposit Bank vs H. Dudley Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,583—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Carondelet, Union et St-Charles mesurant trente-cinq (35) pieds trois (3) pouces de face à la rue Perdido sur à peu près quatre-vingt-quatorze (94) pieds de profondeur et étant composé d'une portion du lot No 12 et du tout du lot No 13 d'après un plan dressé par H. Grant, voyer, déposé pour référence à l'étude de J. R. Marks, anciennement notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Constance, Robin et Magazine, mesurant soixante quatorze pieds trois pouces de face à la rue Terpsichore anciennement Bassin, soixante-quatorze pieds six pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante-trois pieds dix pouces et une ligne, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de six pieds de largeur ouvrant sur la rue Constance, en commun avec cette portion de terre et l'autre lot No un sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 24 février 1849 et déposé pour référence comme plan No 52 en l'étude de J. E. Beard ancien notaire en cette ville; le tout conformément à un plan annexé à un acte de vente de C. M. Fush, passé pardevant A. Herz, Jr, notaire, le 25 mars 1895, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 25 mars 1875 et étant composé de plusieurs lots numéros six, sept et huit sur le dit plan de C. A. Hedin.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 déc—11 12 18 24 31 -janv 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de propriété de valeur dans le Sixième District,

Portant le No municipal 3317 rue Coliséé, entre l'avenue Louisiana et la rue Tolédano.

Michael McQuade vs John G. Ong.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,413.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet No 17 qui est borné par l'avenue Louisiana et les rues Tolédano, Coliséé et Prytanée, et mesure 40 pieds de face à la rue Coliséé sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lequel dit lot au portion de terre est composé du tout du lot No Cinq et d'une portion du lot No Quatre qui y touche, comme le tout est désigné sur un plan fait par Jules G. Dreux, voyer, et annexé à un acte de partagé passé pardevant T. Guyol, notaire, le 20 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
28 nov—28—déc 4 11 18 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de une propriété résidence attrayante dans le Sixième District.

Nouveau No 1529 Avenue Nashville,

Entre l'Avenue St-Charles et la rue Hurst

King Morse Canning Co. vs Geo. A. Waggaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,259.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les avenues St-Charles et Nashville, les rues Arabella et Hurst; ledit lot ou portion de terre est désigné par la lettre S sur un plan et certificat d'arpentage annexé à un acte passé pardevant J. Villeré, notaire en cette ville, le 22 septembre 1890 et mesurant soixante-et un pieds de profondeur de face sur l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18déc—18 19 24 31—jan 7 14 21

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE Et de District pour la paroisse d'Orléans—No 50,959—Division A—Rudolph E. Simons versus ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers soit convoquée comme ci-dessus demandée, à être tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public en cette ville, No 107 rue Camp, le 29ème jour de janvier 1897, à 11 heures A. M., à l'effet d'enlser et de délibérer sur la vente de la propriété rendue dans cette affaire et pour régler les termes de la vente. Et que les dits créanciers soient notifiés d'assister à la dite réunion, comme le requiert la loi.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1896.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
18 déc—18—janv 7 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'une propriété améliorée de valeur

Et un morceau de terre faisant face au bayou St-Jean.

Citizen's Bank vs P. L. Fourchy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 51,474 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant; situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, sur le Bayou St-Jean, désigné par la lettre A sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 25 octobre 1894, un devis duquel est attaché à un acte passé pardevant Amédée Duco et, alors un notaire en cette ville, le 11ème jour de juillet 1885.

La dite portion de terre ayant les suivantes dimensions: Cent pieds [100] de face sur le Bayou St-Jean, sur une profondeur de six cent neuf pieds, huit pouces et quatre lignes [609'8"4'''] sur la ligne contigue au lot B, six cent quarante-deux pieds neuf pouces et six lignes [642'9"6'''] sur la ligne opposée le séparant de la propriété de A. d'Hébécourt et les lots C et D, se terminant dans le fond en une profondeur triangulaire mesurant cent cinquante huit pieds onze pouces et deux lignes (158' 11"2''') sur une ligne le séparant de la propriété de C. T. de Armas, et deux cent cinquante-trois pieds onze pouces sur l'autre ligne le séparant de la propriété de B. Baloy, excepté un morceau de terre triangulaire de la partie extrême du fond dudit lot A, ayant trente-trois pieds à sa base sur une profondeur de cent soixante-treis pieds six pouces sur une ligne et cent soixante neuf pieds sur l'autre ligne, vendus au Rév. M. Palmer.

2° Et une portion de terre touchant à celle ci-dessus décrite désignée sur le plan ci-dessus mentionné et désigné par la lettre B et mesurant quarante quatre pieds trois pouces (44' 3") de face au Bayou St Jean sur une profondeur de six cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes (609' 8" 4''') sur la ligne le séparant du lot A et cinq cent cinquante-trois pieds un pouce et six lignes (553' 1" 6''') sur la ligne opposée le séparant du jardin Magnolia maintenant ou autrefois la propriété de B. Baloy, et quatre-vingt dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes (97' 8" 4''') sur la ligne du fond, le séparant de la même propriété maintenant ou autrefois de B. Baloy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 déc—5 11 18 24 31—janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District

Portant les Nos municipaux 3535 et 3537 rue Carondelet, coin Foucher.

Peoples' Bank of New Orleans vs Johannes Heinrich

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,450—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dé ligné par le numéro neuf, dans l'ilet No 428, borné par les rues Carondelet, Foucher, Baronne et Delachaise. Le dit lot No neuf forme l'encoignure de la rue Carondelet et mesure trente pieds de face à la rue Carondelet, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.

1° Pour du comptant, pour payer la réclamation du plaignant, maintenant due, disons deux billets passés dus pour $500 chacun, datés le 27 juillet 1895, avec intérêt au taux de six pour cent par an, à partir de la date jusqu'à paiement, 5 00 d'honoraires d'avocat sur le montant du principal, et de l'intérêt des billets passés dus et des deux billets à être assumés comme il est décrit plus bas; $4 coût de la copie de l'hypothèque, le coût et les charges du procès et de la vente et les taxes de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets de $900.00 chacun en date du 27 juillet 1895, et payable à 18 et 24 mois après leur date, et portant intérêt au taux de 6 pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque sur le dit immeuble, d'après un acte passé pardevant James Siméon, notaire, le 27 juillet 1895.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 déc—4 11 18 24 31—jan 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District.

Ernest A Carière vs Henry Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,261—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 qui est borné par les rues Chestnut, Front, Walnut et Water, désigné comme lot No seize (16) de l'ilet No sept (7) d'après le plan original de Grèoville, tiré par B. Bui son, voyer, en date du 15 a ril 1836, et déposé pour référence dans le bureau de W. F. Lewis, un ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure conformément au dit plan et en sens e mériqu'une trente pieds de face à la rue Walnut, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 nov—28—déc 4 11 18 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le sherif, d'attrayants meubles de maison, etc.

Mme M. S. Buckingham vs Mme E. E. Murray et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,191.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 21 décembre 1896, à 10:30 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Sur les lieux, au rez-de-chaussée du No 12 rue St Pierre—Un lot assorti de meubles de maison, divers, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 déc—10 16 21

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies des plantes et des arbres fruitiers.

Tuisant destructeur des poux des cerises ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

The Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cequerlles et cerfs ouvis, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 50 cents à M. F. O. Beseker, St Paul, Minnesota.

Seule dépositaire pour ...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District,

Rue Terpsichore entre les rues Constance et Magasins,

(La rue du fond étant la rue Robin)

Otto M. Seidel vs Charles M. Fush.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No 50,787—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant; situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, sur le Bayou St-Jean, désigné par la lettre A sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 25 octobre 1894, un devis duquel est attaché à un acte passé pardevant Amédée Duco et, alors un notaire en cette ville, le 11ème jour de juillet 1885.

La dite portion de terre ayant les suivantes dimensions: Cent pieds [100] de face sur le Bayou St-Jean, sur une profondeur de six-cent neuf pieds, huit pouces et quatre lignes [609'8"4'''] sur la ligne contigue au lot B, six cent quarante-deux pieds neuf pouces et six lignes [642'9"6'''] sur la ligne opposée le séparant de la propriété de A. d'Hébécourt et les lots C et D, se terminant dans le fond en une profondeur triangulaire mesurant cent cinquante huit pieds onze pouces et deux lignes (158' 11"2''') sur une ligne le séparant de la propriété de C. T. de Armas, et deux cent cinquante-trois pieds onze pouces sur l'autre ligne le séparant de la propriété de B. Baloy, excepté un morceau de terre triangulaire de la partie extrême du fond dudit lot A, ayant trente-trois pieds à sa base sur une profondeur de cent soixante-treis pieds six pouces sur une ligne et cent soixante neuf pieds sur l'autre ligne, vendus au Rév. M. Palmer.

2° Et une portion de terre touchant à celle ci-dessus décrite désignée sur le plan ci-dessus mentionné et désigné par la lettre B et mesurant quarante quatre pieds trois pouces (44' 3") de face au Bayou St Jean sur une profondeur de six cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes (609' 8" 4''') sur la ligne le séparant du lot A et cinq cent cinquante-trois pieds un pouce et six lignes (553' 1" 6''') sur la ligne opposée le séparant du jardin Magnolia maintenant ou autrefois la propriété de B. Baloy, et quatre-vingt dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes (97' 8" 4''') sur la ligne du fond, le séparant de la même propriété maintenant ou autrefois de B. Baloy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 déc—11 12 18 24 31 -janv 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Sixième District,

Nouveaux Nos 1824, 1826, 1828 et 1830 rue Constantinople,

—ET—

Anciens Nos 11 et 12 rue Broadway.

Mme Fannie Kahn, veuve de Adolph Marks, vs Elias A. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 51,522—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Dryades, Marengo et Baronne, désignés comme lots Nos 15 et 16 sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant H. Magner, ancien notaire, le 28e jour d'avril 1865, lesdits lots se joignent et mesurent chacun 3[illegible] pieds de face sur la rue Constantinople, le même largeur dans le fond sur 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles. Lot No 15 commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure de la rue Dryades.

Deuxièmement:—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent dans le Deux ème District de cette ville, dans l'ilet No 26, lo té par les rues Broadway Pin, Elizabeth et Ferdinand, le dit lot est désigné par le No 20 et mesure 30 pieds de face sur la rue Broadway par 120 pieds de profondeur conformément à un plan de tout l'ilet fait par L. Surgi, voyer, en date du 28 décembre 1844, et le dit lot est désigné par le No 20 conformément à un plan dans le bureau de W. L. Hodgson, ancien notaire, les bâtisses sur laquelle propriété sont connues par les numéros municipaux 11 et 12 rue Broadway.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 déc—11 12 18 24 31—jan 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Premier District.

Thomas J. Johnson vs Geo. A. Ricks.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,326—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 21 décembre 1896, à 10:30 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Sur les lieux, au rez-de-chaussée du No 12 rue St Pierre—Un lot assorti de meubles de maison, divers, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 déc—10 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations d'un Magasin de Marchandises Sèches et de Fantaisies.

Coin S. E. des rues Dumaine et Claiborne.

Mme Mary H. Scallen, femme de H. E. Gautreaux vs Henry E. Gautreaux son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,885—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 29 décembre 1896, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux coin S. E. des rues Dumaine et Claiborne-le Fonds de Marchandises, Contenu et Installations, etc., du magasin de Marchandises Sèches contenus dans le dit magasin d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—18 22 26 29

Un lot de comptoirs, rayons, tables, trucks.

Aussi, Meubles de bureaux, Coffre-fort, etc.

Le tout, sur les lieux, nouveau No 108 rue Magasine, dans l'affaire de

Henry Greenwall vs Mayer & Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 22 décembre 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, nouveau No 108 rue Magazine.—Le contenu et installations, etc. des dits lieux; consistant de la propriété ci-dessus décrite, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 déc—11 16 19 22

PAR ALBERT G. BRICE.

American Loan & Trust Co. vs The Louisiana Electric Light Co. et als.

No 12,482—Cour de Circuit des Etats-Unis — Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, conformément au décret de la dite Cour, entré dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, le 20me jour de novembre 1896, moi, Albert G. Brice, maître commissaire spécial, vendrai en bloc à la plus haute enchère, le JEUDI, 14me jour de janvier 1897, à midi dans le local du dit défendant, situé rue Peters, entre le pavé Market et Richards, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, à partir du temps ci-dessus désigné, les immeubles du défendant ci-après décrits à savoir—

1° Quarante (14) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés sur cette ville, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 23 A, lequel est borné par les rues Peters, anciennement Rampart, Richards, Market et Décatur, et désignés comme lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 inclusivement, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, sous la date du 29 juin 1807 et déposé pour référence dans le bureau de Henry O. Dibble, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 19, lesquels dits lots sont plus particulièrement désignés dans l'acte de vente passé par Louis Mattie à la Louisiana Electric Light & Power Co., pardevant Joseph D. Taylor, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le dîme jour d'octobre 1885 et dans l'acte de vente d'Arthur McCauly, au Fort Wayne Electric Company, passé pardevant Hyppolite T. Grelley, notaire à la Nouvelle-Orléans, le 20me jour de novembre 1889.

2° Un certain lot de terre situé dans le Bourg Davergé, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 2 de l'ilet No 13, borné par les rues Villeré, Barthélemy, Patterson et Seguin, mesurant 31 pieds 1 pouce et 9 lignes de face à la rue Patterson, 100 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1, 103 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté, et 31 pieds 1 pouce et 6 lignes dans le fond, plus ou moins, conformément à un plan gravé à un acte de partage passé pardevant H. Kerr, ancien notaire en cette ville, le 11e jour de mai 1850.

3° Toutes les bouilloires, machines, pompes, dynamos, générateurs et autres machineries et outils de toute sorte et qualité, situés dans et dans le local ci-dessus décrit, comprenant des tuyaux, sécondant au fleuve puits artésiens et autres privilèges et dépendances qui s'y rapportent.

4° Tous les Bâtons, Fils de Fer, Cables, Intulateurs, Lattes, Lampes, etc., appartenant au dit défendant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et situés sur le longe des rues, levées, et places publiques de la dite ville, en usage pour la distribution du courant électrique de la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec tous les outils, accessoires, chevaux, wagons, échelles et autres propriétés personnelles de toute sorte et de toute nature appartenant au dit défendant.

5° Un certain contrat entre la Ville de la Nouvelle-Orléans et la Louisiana Electric Light Co., d'illuminer la Ville de la Nouvelle-Orléans pendant 10 ans à partir du 1er janvier 1893, et dans lequel sont secrétés la dite "Louisiana Electric Light Co" par un acte pardevant Joseph D Taylor, notaire de la ville, le 27me jour d'avril 1892.

6° Deux [2000] mille actions du stock du Edison Electric Company de la Nouvelle Orléans, Louisiane.

7° Tous les droits, privilèges et franchise donnés à la Louisiana Electric Light & Power Co. par la ville de la Nouvelle-Orléans, sous les ordonnances Nos 5366 de la série du Conseil, et 2658 de la série du Conseil, et par la dite compagnie vendue à la Louisiana Electric Light Co, et tous les droits et privilèges donnés par la ville de la Nouvelle-Orléans à la Louisiana Electric Light Co., relativement à la bâtisse faisant face aux fabriques, par ordonnance 5832 de la série du Conseil.

8° Toutes les réclamations et demandes de la dite Louisiana Electric Light Co. contre les diverses personnes pour de l'argent et des matériaux et services rendus, apparaissant dans les livres et comptes à recevoir de la dite Compagnie défendante, quoique les dites réclamations soient maintenant et plus tard qu'non.

Des informations détaillées de toutes les matières et choses décrites dans les Nos 3 à 8 ci dessus peuvent se procurer ou du maître commissaire spécial ou de A. S. Badger et Geo. Q. Whitney, receveurs, qui sont maintenant en possession, ensemble avec toutes les autres propriétés publiées à être vendues.

Le commissaire-maître, considérera au moment de la dite vente, aucune enchère de personne qui n'aura pas, avant son enchère, qualifié pour prendre à la vente, en déposant avec ses susdits, la somme de vingt-cinq mille [$25,000] dollars au comptant, ou par un chèque certifié sur quelque Banque Nationale de la ville de la Nouvelle-Orléans, satisfaisant à lui.

Le Maître Commissaire ne fera aucune adjudication des susdites propriétés avant qu'au moins la somme de cinq cent mille ($500,000) dollars soit portée.

L'acquéreur à la dite vente devra au moment de l'adjudication, faire un dépôt au Maître Commissaire de cinquante mille ($50,000) dollars ou bien comptant ou par un chèque certifié sur une Banque Nationale de la ville de la Nouvelle-Orléans à la satisfaction du Maître Commissaire, mais le dépôt de vingt-cinq mille dollars le plus haut par l'enchérisseur, sera considéré par le Maître comme partie des cinquante mille dollars requis à être payés en acompte du prix d'achat. La balance du dit prix d'achat devra, sur confirmation de la vente par la cour, être payé par l'acquéreur au moment et de la manière pourvue dans le dit décret final auquel référence spéciale est par le présent faite et aux termes et conditions desquels l'attention des enchérisseurs respectifs est particulièrement appelé.

Les dépôts qualifiants des enchérisseurs sans succès leurs seront immédiatement rendus.

ALBERT G. BRICE,
Maître Commissaire spécial.
13 déc 13 déc au 14 janv inc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary C. Harrison, femme décédée de John Schott, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,754—Division D.—Attendu que John Schott, Sr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary C. Harrison Schott, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
12déc—12 17 21 Greffier.

**Succession